

<p style="text-align: center;"><b>COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 10 JUILLET 2020</b></p>
--

Sont présents : Alain ABSCHIEDT, Chantal DILLET, Yoann GOLLER, Jean FELTER, Nicole FERRY, Joël MAIRE, Jean-Luc DUVAL, Françoise CLAUDE,

Sont absents : Sébastien BARTH, Frédéric LATRAYE, Dominique BREGNARD

Est nommée secrétaire : Chantal DILLET

- **ORDRE DU JOUR**

**Election des délégués de conseil municipal pour l'élection des sénateurs**

Le maire fait part au conseil qu'il faut élire un délégué titulaire et 3 délégués suppléants pour le vote des élections sénatoriales qui auront lieu le 27/09/2020.

Le conseil désigne les personnes suivantes :

Délégué titulaire :

ABSCHIEDT Alain

Délégués suppléants :

CLAUDE Françoise

FELTER Jean

DUVAL Jean-Luc

**Nomination du coordonnateur communal et de l'agent recenseur du recensement de la population 2021**

Le recensement des habitants de la commune se déroulera du 21 janvier 2021 au 20 février 2021, le conseil autorise le maire à nommer Géraldine RENAULD, coordonnateur communal, responsable de la préparation et de la réalisation de la collecte du recensement dans le cadre de ses fonctions et Séverine GAILLARD, agent recenseur.

**Facturation logiciel sivom de la vallée de l'aroffe**

Le maire fait part au conseil que le SIVOM partage le logiciel de compta et autres avec celui de la mairie. Afin de remettre à jour la facturation, il propose au conseil de facturer au SIVOM de la Vallée de l'aroffe 25% du montant de la facture chaque année. Un rappel depuis 2017 sera fait pour un montant de 1401 € jusqu'à 2020.

**Questions diverses**

Indemnités élus

Conformément à la loi du 27 décembre 2019, l'indemnité du maire est basée à 100% de l'indice 1027 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Indemnité du 1<sup>er</sup> adjoint est équivalente à celle de l'ancienne équipe

Indemnité du 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> adjoint, compte tenu qu'un poste supplémentaire a été créé, l'indemnité est calculée sur la base du 1er adjoint divisée par 2 et augmentée de 20 %

Le conseil valide les devis de M. BENOIT pour le changement de 5 fenêtres de la mairie + porte d'entrée pour un montant total de 6680,00 € HT.